

INAUGURATION

EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE LES THERMES

Vendredi 4 octobre 2024 à 17h30 - 24 rue des Thermes - 34400 Lunel-Viel

EN PRÉSENCE DE :

> CAF de l'Hérault :

- Laurent TEISSIER, Président du Conseil d'administration
- Françoise JULIEN, Adjointe à la Direction de l'Action sociale
- Mabel AGURTO-MEJIA, Chargée de conseil et de développement

> Commune de Lunel-Viel :

- Fabrice FENOY, Maire de Lunel-Viel et 7^{ème} Vice-président de l'Agglomération de Lunel
- Johanna MOUSSU, Adjointe inclusion sociale et éducative, affaires sociales

> Autres partenaires :

- François-Xavier LAUCH, Préfet de l'Hérault
- Pierre SOUJOL, Président de Lunel Agglomération
- Sylvie THOMAS, Conseillère régionale
- Jérôme BOISSON, Conseiller départemental

La CAF de l'Hérault est aux côtés de la Ville de Lunel-Viel ce vendredi 4 octobre pour inaugurer l'extension de l'école maternelle "Les Thermes".

La commune de Lunel-Viel a entrepris des travaux d'extension et de rénovation de l'école maternelle "Les Thermes" pour répondre à l'augmentation des effectifs et améliorer l'accueil périscolaire et extrascolaire.

Les travaux réalisés comprennent :

- L'extension de l'école avec deux nouvelles salles : une salle de classe et une salle périscolaire/extrascolaire.
- La création d'un nouveau réfectoire.
- La restructuration des locaux existants
- L'aménagement de la cour avec la création d'un préau à l'entrée.

UNE COMMUNE EN PLEINE EXPANSION ATTENTIVE AUX BESOINS DE SES HABITANTS

Avec ses 4 488 habitants (Insee 2021), Lunel-Viel est la troisième commune la plus peuplée de Lunel Agglomération. Entre 2015 et 2021, la population a augmenté de 2,7%. En 2023, la commune comptait 850 allocataires, couvrant 2 279 personnes, soit 5% de la population. Lunel-Viel est une commune majoritairement familiale, avec 64% des foyers comprenant un ou plusieurs enfants. De nombreux jeunes couples avec enfants se sont installés ces dernières années, attirés par l'accessibilité du foncier, la situation géographique avantageuse, ainsi que les services et le cadre de vie adaptés aux familles.

Avec cette croissance démographique et le rajeunissement de la population, les effectifs de l'école maternelle et des ALP ont augmenté de 15% sur les quatre dernières années. Les équipements, datant des années 80, étaient devenus insuffisants et sous-dimensionnés.

La commune de Lunel-Viel est très impliquée dans le développement de sa politique enfance jeunesse et notamment sur les sujets d'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Elle propose de nombreuses structures sur son territoire :

- 1 EVS communal
- 1 ALP maternel communal et 1 ALP primaire communal
- 1 ALSH maternelle intercommunal, 1 ALSH primaire intercommunal et 1 ALSH ados communal
- 1 RPE intercommunal avec une permanence à Lunel-Viel
- 1 EAJE associatif en mode PSU « Les Bisounours »
- 1 micro-crèche en mode Paje, La Maison de Kadine

UN PARTENARIAT DE LONGUE DATE

Au fil des années, la Caf de l'Hérault a établi un partenariat solide avec la commune de Lunel-Viel pour le développement de sa politique enfance et jeunesse. En 2022, elle s'est engagée aux côtés de Lunel Agglomération en signant la première Convention territoriale globale (CTG) pour la période 2022-2026.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET

La CAF de l'Hérault a accompagné la Ville sur ce projet à hauteur de 292 690€ au titre de l'investissement, soit près de 29% du coût total du projet. En 2023, la CAF a versé pour le fonctionnement de l'ensemble des structures de la Ville (EVS, ALP et ALSH) plus de 255 140€. Elle a également accordé à la Ville pour la période 2023/2024 plus de 327 383€ sous forme de subvention pour l'achat de matériel et aménagements des différentes structures communales.

Composition de la population allocataire sur le territoire Lunel-Viel (Données CAF 2023)

	Territoire de Lunel-Viel	Département de l'Hérault
Nombre de familles allocataires	64%	41%
Dont familles monoparentales	33%	36%
Dont familles avec au moins un parent actif	51%	46%
Familles bénéficiaires de minima sociaux	12%	17%